

Règlement du jeu concours et informations sur la protection des données

1. Le jeu concours commencera le 03.08.2021 et prendra fin le 15.08.2021, à 12h00 respectivement, sur la page Facebook ainsi que sur la page Instagram de QuattroPole e.V.
2. Un tirage au sort désignera respectivement 2 gagnants parmi tous les participants sur la page Facebook et sur la page Instagram de QuattroPole : **leur prix sera un vélo pliant électrique.**
3. Pour participer, il faudra publier la réponse à la question suivante : « **Quelles villes font partie du réseau QuattroPole ?** ».
4. La participation est réservée exclusivement aux personnes âgées de 16 ans révolus domiciliées en Allemagne, au Luxembourg ou en France.
5. Parmi tous les participants répondant aux conditions ci-dessus, deux gagnants seront tirés au sort parmi ceux qui auront participé sur la page Facebook de QuattroPole et deux autres gagnants seront tirés au sort parmi tous ceux qui auront participé sur la page Instagram de QuattroPole. Le tirage au sort se fera le 16.08.2021 au moyen d'un générateur aléatoire.

Les participants ne pourront recevoir qu'un seul prix, même s'ils ont participé au jeu concours à la fois sur Instagram et sur Facebook. Si le générateur aléatoire sélectionne un même participant sur Facebook et sur Instagram, QuattroPole relancera le tirage au sort par générateur aléatoire pour déterminer un nouveau gagnant.

6. Les gagnants seront informés au plus tard le 5^e jour ouvrable après la fin du concours par un message privé sur le compte Facebook/Instagram qu'ils auront utilisé pour participer. Le gagnant consent d'ores et déjà à ce qu'on lui envoie un tel message Facebook/Instagram.

Pour la confirmation d'attribution et la remise du lot, le gagnant devra alors communiquer ses coordonnées (nom, adresse, adresse mail, numéro de téléphone et date de naissance) dans un délai de 14 jours ouvrables.

Passé ce délai, le gagnant qui n'aurait pas réagi perdra tout droit à son prix, qui fera l'objet d'un nouveau tirage au sort.

7. Le prix devra être reçu en nature. Tout versement du montant correspondant est exclu. Le droit à l'attribution du prix ne peut être transféré. De préférence, le gagnant ou une personne dûment mandatée par ses soins pourra venir chercher son prix au Secrétariat de QuattroPole e.V, 11, Bd JF Kennedy, L-4170 Esch-Sur-Alzette. Si cela n'est pas possible, l'organisateur du jeu se chargera de l'envoi du prix à ses frais.

Sitz/Siège

QuattroPole e.V.
c/o Landeshauptstadt Saarbrücken
Rathausplatz 1
D – 66111 Saarbrücken

Geschäftsstelle/Secrétariat :

QuattroPole e.V.
Haus der Großregion / Maison de la Grande Région
11, Boulevard. J.F. Kennedy
L – 4170 Esch-sur-Alzette
Tel: +352 247 80 112 / 115
Mail: info-quattropole@granderegion.net

Bankverbindung / Compte bancaire

Sparkasse Saarbrücken
IBAN: DE91 5905 0101 0067 0795 09
BIC: SAKSDE55

8. La participation au jeu concours entraîne le consentement à la publication de leur nom d'utilisateur Facebook/Instagram sur la page Facebook/Instagram de QuattroPole pour les gagnants.
9. Tes données personnelles seront utilisées exclusivement pour la réalisation du jeu concours et en ce qui concerne l'indication obligatoire de la date de naissance et de l'adresse des gagnants, exclusivement aux fins de vérification de l'âge et du domicile. Les informations recueillies ne seront transmises à des tiers que dans la mesure où cela sera nécessaire pour réaliser le jeu concours (p.ex. à des agences web). Elles ne seront pas transmises à d'autres tiers. Dès que les données ne seront plus utilisables aux fins de l'exécution du jeu concours, nous nous engageons à les effacer dans un délai maximum d'un mois à compter de la fin du jeu sauf si tu es gagnant. Dans ce cas, tes données personnelles, à l'exception de ta date de naissance, de ton adresse mail et de ton numéro de téléphone, seront conservées pendant la durée légale de conservation des documents au titre du droit fiscal et du droit commercial.

En tant que personne concernée par le traitement des données personnelles, tu disposes de divers droits en matière de protection des données. Pour de plus amples informations, tu pourras consulter notre [Déclaration relative à la protection des données pour les jeux concours.](#)

10. Si des utilisateurs publient des contenus de leur propre chef dans le cadre du jeu concours, ces contenus ne devront pas être illicites. Autrement dit, ils ne devront notamment pas être de nature insultante ou vexatoire, contenir de fausses informations ni constituer une violation des droits de propriété intellectuelle. QuattroPole ne saurait être tenu responsable d'éventuelles violations du droit émanant d'utilisateurs et de participants au jeu concours.
11. Tout abus du jeu concours est interdit. En cas d'abus ou d'autre perturbation du jeu concours, nous nous réservons le droit de l'adapter ou de le modifier, voire d'y mettre fin avant la date prévue. QuattroPole décline toute responsabilité.
12. *Le présent jeu concours n'est nullement lié à Facebook/Instagram et n'est nullement parrainé, soutenu ni organisé par Facebook ou Instagram.*

Interlocuteur : Quattropole e.V, Landeshauptstadt Saarbrücken, Rathausplatz, D-66111 Saarbrücken. Contact : Secrétariat Général QuattroPole, 11, bvd J-F Kennedey, L-4170 Esch-sur-Alzette.

13. Tout recours par voie judiciaire est exclu.